

DECISION DU MAIRE N° 2026-003
Remplacement du disjoncteur AGCP pour le branchement des panneaux
photovoltaïques du Complexe Sportif des Sources

EXPOSE DES MOTIFS

Le Maire expose la nécessité de remplacer le disjoncteur AGCP pour brancher les panneaux photovoltaïques installés sur le Complexe Sportif des Sources suite à la rénovation énergétique du bâtiment. Celui actuel est devenu obsolète.

Un devis a été établi par la Sté EIFFAGE pour un montant de 1 897.07 € TTC.

CADRE JURIDIQUE DE LA DECISION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,

Vu l'article L2125-1-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°04 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et ce pour la durée du mandat,

Considérant l'exposé ci-dessus, le Maire

DECIDE

Article 1 : de valider et de signer le devis susnommé pour un montant de 1 897.07 € TTC.

Article 2 : La Directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera transmise en Préfecture et publiée.

Article 3 : La présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur Le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télerecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision concernée.

Le 27 JAN. 2026

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, Le Maire,

Signé Patrick GAYRARD,

Acte dématérialisé

M. Le Maire certifie exécutoire le
présent arrêté :

Transmis en Préfecture le : 27 JAN. 2026

Publié le : 27 JAN. 2026



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Décision du Maire N°2026-003-Remplacement du disjoncteur AGCP du C2S.**

Date de décision: **27/01/2026**

Date de réception de l'accusé **27/01/2026**

de réception :

Numéro de l'acte : **2026_003**

Identifiant unique de l'acte : **012-200064665-20260127-2026_003-AU**

Nature de l'acte : **Autres**

Matières de l'acte : **7 .1 .1**

Finances locales

Decisions budgétaires

débat d'orientations budgétaires

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Nom du fichier : **Décision du Maire N°2026-003-Remplacement d'un disjoncteurAGCP du C2S.pdf (99_AU-012-200064665-20260127-2026_003-AU-1-1_1.pdf)**